LAROQUE DES ALBÈRES

La lettre del Rocati

N°06 | Octobre 2026

VIVRE ENSEMBLE | NOTRE COMMUNE | LE MOIS EN IMAGES

OBLIGATIONS LÉGALES DE DÉBROUSSAILLEMENT

Protéger nos maisons et nos albères est l'affaire de tous.

Débroussailler, c'est **protéger son habitation, ses voisins et notre environnement**, mais aussi faciliter l'accès et l'intervention des secours en cas d'incendie.

Les propriétaires concernés doivent maintenir les espaces soumis aux obligations légales de débroussaillement en bon état : végétation sèche éliminée, arbres et arbustes entretenus, accès dégagés…
Les travaux les plus importants de coupe et d'élagage sont à programmer **hors des périodes de reproduction et de nidification de la faune**, notamment en automne et en hiver.

N'attendez pas les fortes chaleurs ni un épisode de risque élevé : vérifiez dès maintenant vos OLD et entretenez-les régulièrement.



FOCUS

Laroque solidaire

UN GESTE DE CHACUN, UNE FORCE POUR TOUS

Face à un incendie, une inondation, une tempête ou toute autre situation exceptionnelle, la solidarité est plus efficace lorsqu'elle est organisée à l'avance.

La commune lance **Laroque Solidaire**, un réseau citoyen destiné à identifier les ressources que les habitants pourraient volontairement proposer en cas de besoin.

L'inscription est **libre et sans engagement**. La commune ne contactera les volontaires qu'en cas de besoin réel, **en lien avec le maire, le Plan Communal de Sauvegarde (PCS), les autorités compétentes.**

Chacun peut avoir quelque chose d'utile à proposer. Ensemble, préparons une solidarité simple, organisée et humaine.

Renseignements et inscription en mairie
accueil@laroque-des-alberes.fr

JE PEUX PROPOSER

- Un hébergement temporaire
- Un transport
- Du matériel
- L'accueil d'un animal
- Une compétence particulière
- Un peu de temps bénévole

Inscription libre et sans engagement

Vous serez contacté uniquement en cas de besoin réel.

NE PAS RESPECTER SES OLD : PEUT COÛTER TRÈS CHER

Après mise en demeure restée sans effet, une sanction pouvant atteindre **50 € par m² soumis à l'obligation de débroussaillement** peut être prononcée.

> **À titre d'illustration, au montant maximal :**
> **100 m² → 5 000 €**
> **500 m² → 25 000 €**
> **1 000 m² → 50 000 €**

Ces montants correspondent au plafond légal : ils ne sont pas appliqués automatiquement.

À cela peuvent s'ajouter **l'exécution d'office des travaux aux frais du propriétaire**, ainsi que d'autres sanctions selon les circonstances.

Si un incendie cause la destruction ou la détérioration du bien d'autrui à la suite d'un manquement à une obligation légale de prudence ou de sécurité, des sanctions pénales peuvent également être encourues. Le Code pénal prévoit notamment **1 an d'emprisonnement et 15 000 € d'amende,** avec des peines aggravées dans certaines situations. Enfin, en cas d'incendie de forêt, lorsque le non-respect des obligations de débroussaillement est établi, l'assureur peut appliquer **une franchise supplémentaire pouvant atteindre 5 000 €**.

Protégeons notre cadre de vie, nos maisons.
Faites vos OLD, parce qu'un terrain entretenu aujourd'hui peut faire toute la différence demain.

SOIRÉE DE LA RÉSILIENCE

Face aux risques adaptons les bons réflexes

Dans le prolongement de Laroque Solidaire et de la mise en place du **PCS (plan communal de sauvegarde)** la commune participe à la **Journée nationale de la résilience** et vous invite à une soirée consacrée aux risques de notre territoire : feux de forêt, inondations, alertes, secours, gestes qui sauvent et préparation aux situations d'urgence.

Des professionnels et acteurs de la prévention seront présents pour informer, conseiller et répondre à vos questions.

Mardi 13 octobre 2026 – Gymnase de Laroque-des-Albères
Ouverture des portes à 18h30 – Début à 19h
Entrée libre – Nous vous attendons nombreux !

LE MOIS EN IMAGES



Forum des associations du 5 septembre

De nombreuses associations étaient présentes, pour la 1ère année, **la mairie y tenait également une table**, l'occasion de renforcer les liens de proximité dans un esprit de rencontre, de partage et de bonne humeur.

Un panneau d'information plus moderne





Merci à nos membres de la RISC

Cet été, les **bénévoles de la RISC** se sont mobilisés dans le cadre du dispositif **FDF - Feux de Forêt**.
Lors des journées de risque exceptionnel, ils ont assuré une présence sur les différents accès au massif afin **d'informer, sensibiliser et prévenir les départs vers les zones interdites.**

Merci à **Gérard, Gilbert, Christian, Benjamin, Francis, Jean et Yolande**

ABC : CONNAÎTRE ET PRÉSERVER ENSEMBLE NOTRE BIODIVERSITÉ

Le 10 septembre, Laroque-des-Albères et Sorède ont réuni les partenaires de leur **Atlas de la biodiversité communale (ABC)** à l'occasion d'un comité de pilotage.

Cette démarche permettra de mieux connaître les espèces et les milieux naturels de notre territoire, afin de mieux les prendre en compte dans les actions communales.
Mais l'ABC est aussi un projet participatif : habitants, associations, écoles et acteurs locaux seront progressivement invités à prendre part à la démarche, notamment à travers des observations, inventaires, animations et actions de sensibilisation.
Une façon de mieux connaître notre patrimoine naturel, mais aussi de construire ensemble les moyens de le préserver.



Erratum bulletin n°56, texte intégral : «La poursuite des fouilles archéologiques confirme l'ancienneté des occupations de villa Rocas médiévale» par **André Constant et Nastasia Secci**

À vos agendas

DU 4 OCTOBRE AU 10 NOVEMBRE

- **Programmation de la Maison de la Culture** cf Newsletter ou FB
- Dimanche 4 octobre : **Vide grenier** de l'association La Roca Team Poms au Stade
- Lundi 5 octobre de 15h à 19h30 : **Don du sang** au FAC
- du 5 au 10 octobre **Semaine Bleue** + d'info en mairie
- Du 5 au 11 octobre : **Opération Brioche** UNAPEI66 (devant le parc en dessous de l'école de 16h30 à 18h et sur le marché)
- Mardi 13 octobre à partir de 18h30 : **Soirée publique autour de la résilience** (tables rondes, conférences, ateliers) au gymnase
- Jeudi 15 octobre à 18h : **Réunion publique sur la borne d'accès au centre ancien** (retour d'expérience)
- Mardi 20 octobre à 18h30 : **Conseil municipal**
- Samedi 31 octobre à partir de 14h : **Halloween** par l'association du Foyer Laïque au FAC
- Du 3 au 5 novembre : **exposition sur la 2ème Guerre Mondiale** par l'ACPGCATM (anciens combattants) au gymnase

Pour recevoir cette newsletter par mail ?
inscription par mail à : **accueil@laroque-des-alberes.fr**

DU CÔTÉ DES ÉCOLES



■ Le restaurant scolaire

La façade côté cour de l'école s'est offert un joli coup de neuf !
Sa nouvelle mosaïque a été réalisée par les enfants avec le CLAE, accompagnés bénévolement par Mme Benassis, venue leur faire découvrir l'art de la mosaïque.
Les services techniques municipaux ont complété ce beau projet collectif par la mise en peinture et la pose de l'œuvre.

Une nouvelle page Facebook *@restaurant scolaire des rocatnin's* permet désormais de suivre la vie du restaurant scolaire : menus, photos du buffet, décorations, animations…

Le restaurant scolaire propose également **une restauration intergénérationnelle**, permettant aux seniors de partager ponctuellement le repas avec les enfants, dans un esprit de convivialité et de lien entre les générations (inscription en mairie). **Une belle façon de faire du temps du repas un moment de rencontre et de partage.**

■ Une fontaine à eau

Une nouvelle fontaine à eau a été installée à l'école élémentaire afin de permettre aux enfants de se désaltérer facilement. Un équipement simple et pratique, au service du **confort et du bien-être de nos petits Rocatins.**



UN PEU D'ORGANISATION

Bureau de Poste : à compter du 14 octobre 2026, le bureau de Poste modifiera ses horaires d'ouverture. du lundi au vendredi : de 9h30 à 12h00.

Le paiement de vos factures en mairie évolue :
Elles ne sont désormais plus réglables par chèque.

Paiement possible par **PayFiP, prélèvement, virement bancaire.**

Si la facture comporte le QRcode dédié «paiement de proximité» **en espèces au Tabac La Désirade**.

Nouveau : le **virement simplifié** avec les informations de paiement directement indiquées sur votre facture.

Des règlements plus simples, rapides et sécurisés 24h/24h

MAIRIE DE LAROQUE DES ALBÈRES - 18, rue du Docteur Carbonneil - 66740 Laroque des Albères - Tél.: 04 68 89 21 13
mairie@laroque-des-alberes.fr - **www.laroque-des-alberes.fr**

Bulletin d'information réalisé par la mairie. **CRÉDITS PHOTOS**: SERVICE COMMUNICATION **DIRECTEUR DE LA PUBLICATION**: GÉRARD PUJOL
Imprimé sur papier certifié PEFC - Ne pas jeter sur la voie publique